



Info-municipal - Octobre 2018



★ **SOUPER-SOIRÉE BÉNÉFICE – LE BISON EN FÊTE** ★

Cette année, les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Claude organisent son traditionnel souper « **Le bison en Fête** ».

Le samedi 20 octobre 2018, au Centre Aux Quatre Vents à compter de 17h30

Le bison sera à l'honneur et apprêté de différentes façons afin de faire connaître à tous, ses saveurs particulières.

Festin Royal sera le maître traiteur !

Par la suite, il sera possible de danser et de s'amuser au son de l'orchestre :
Rock & Estelle

La Municipalité de Saint-Claude est très heureuse de profiter de cet évènement pour contribuer financièrement au **Centre d'action bénévole de Windsor !**

Vous êtes tous attendus pour cette occasion.
Les billets sont déjà en vente au coût de 50\$!

Si vous désirez vous procurer des billets, il suffit de communiquer
★ au bureau municipal au 819 845-7795. ★
Faites vite les places sont limitées !

★ Possibilité de venir gratuitement à la soirée à partir de 21h



JUSQU'AU PINACLE

Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Loisirs de Saint-Claude



Nouvelles municipales

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, **France Lavertu**, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil à sa séance du 4 septembre 2018 a adopté le règlement No 2018-274-04.

Intitulé : « **RÈGLEMENT** »

Règlement no 2018-274-04 visant à modifier le règlement de permis et certificats numéro 2008-274 dans le but d'ajouter aux documents nécessaires pour une demande de permis de construction, une autorisation du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les terrains dont l'accès se fait sur une route publique numérotée hors du périmètre d'urbanisation et d'ajouter aux documents d'accompagnement nécessaires pour la construction, la réparation, la modification d'une installation septique, une attestation de conformité

Que le règlement entre en vigueur à la date de la présente.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Claude ce 13 septembre 2018.



COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE

Comment procéder?

- 1) Procurez-vous **des sacs de papier** au bureau municipal (295, rue de l'église), au Camping des Baies (368 chemin St-Pierre) (**quantité limitée**) ou dans les magasins appropriés (les sacs de plastique seront refusés)
- 2) Apportez-les à l'un des 3 points de dépôt suivants:
 - Pointe Marchand: stationnement, chemin Hamel
 - Camping des Baies: 368, chemin St-Pierre
 - Garage municipal: 568 rue Gérard



AVANT le 07
novembre 2018

Renseignements:
819-878-3790

RAPPEL DE TAXES

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 28 août dernier.
Avis au retardataire de venir acquitter votre solde.



BAC BRUN

Voici un rappel de certaines matières acceptées ou non!

Matières acceptées

- ◇ Cendres froides
- ◇ Litière et excréments d'animaux
- ◇ Cheveux, poils, plumes
- ◇ Feuilles mortes
- ◇ Viandes, poissons, coquilles et os



Matières refusées

- ◇ Résidus de construction
- ◇ RDD (résidus domestiques dangereux)
- ◇ Essuie-tout ayant été en contact avec des produits chimiques
- ◇ Aucun sac de plastique
- ◇ Roche, gravier, pierre

CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT DES DÉCHETS 2019

Un contrat pour la cueillette et le transport des déchets est renouvelé pour la prochaine année 2019 avec la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux soit 17 collectes régulières, et ce aux 3 semaines avec 2 collectes spéciales.

Le coût de la collecte seulement est de 30 000\$.

Collecte des ordures aux 3 semaines pour 2019



PROJET DE RÈGLEMENT 2018-271-05 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2008-271 a été adopté au conseil du 4 septembre dernier :

QUE le projet de règlement vise à :

- **modifier une disposition portant sur l'accès aux terrains en bordure des routes numérotées (route 249), dans la section sur les aires de stationnement ;**
⇒ Cette modification est rendue obligatoire avec l'adoption du règlement de la MRC du Val-Saint-François #2017-01. Désormais, un seul accès sera autorisé par terrain. Si un terrain possède deux fois le frontage avant minimal, un deuxième accès pourra alors être autorisé. Finalement, les entrées en « U » ne seront plus permises.
- **ne plus assujettir les spas à la norme de distance minimale du bâtiment principal:**
⇒ Seules les piscines conserveront une distance minimale de trois mètres par rapport au bâtiment principal à respecter.
- **modifier la note de renvoi 4 correspondant à la marge de recul arrière pour les zones VR-1, VR-2, VR-3 et VT-1 :**
⇒ Désormais, les terrains riverains dont la marge est actuellement de 7.6 mètres est modifié à 5 mètres.
- **intégrer le concept de résidences de tourisme à la grille des usages et constructions autorisés par zone et d'autoriser cet usage partout sur le territoire;**
⇒ Les résidences de tourisme correspondent à de la location de chalet ou de maison sur une base régulière à des fins commerciales.
- **ajouter l'usage spécifiquement autorisé « dépanneur » dans les zones VR-1, VR-2, VR-3 VC-1, VT-1 et CL-1;**
- **retirer les repas à la ferme de style « table champêtre » de la liste des immeubles protégés**
⇒ Cette modification est rendue obligatoire avec l'adoption du règlement de la MRC du Val-Saint-François #2018-01. Désormais, les repas à la ferme de style « table champêtre » ne feront plus partie de la liste des immeubles protégés. Les immeubles protégés sont des immeubles avec un statut particulier en vertu de la Directive sur les odeurs causées par les déjections animales provenant d'activités agricoles découlant de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

- **De venir préciser les distances minimales d'implantation d'une clôture en lien avec l'emprise de rue.**
- ⇒ Cette modification introduit des distances différentes selon la conformité (ou pas) de la rue adjacente à la propriété. Dans le cas de rue conforme et/ou de rue avec fossé, la distance de 30 cm restera. Par contre, dans le cas d'une rue non conforme, une distance d'implantation de la clôture sera dorénavant minimalement de 5 mètres de l'emprise de la rue.
- **de préciser la notion de cours avant et arrière pour la détermination de la hauteur maximale des clôtures pour les terrains riverains.**
- ⇒ Dans un but de clarté et pour éviter toute ambiguïté, le calcul pour la hauteur maximale des clôtures pour les terrains riverains ne sera pas assujéti au concept de cour inversée

PROJET DE REGLEMENT NUMERO 2018-272-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSMENT NUMÉRO 2008-272 a été adopté au conseil du 4 septembre dernier :

Le but de retirer les normes minimales de lotissement correspondant à un terrain en bordure d'une route publique numérotée hors du périmètre d'urbanisation et d'introduire un concept d'assouplissement de certaines normes de lotissement selon certaines conditions

QUE le projet de règlement vise à:

- **À retirer les normes minimales de lotissement correspondant à un terrain en bordure d'une route publique numérotée hors du périmètre d'urbanisation pour les terrains non desservis, partiellement desservis, desservis et situés dans les îlots déstructurés (avec morcellement et sans morcellement);**
- ⇒ Cette modification est maintenant possible avec l'adoption du règlement de la MRC du Val-Saint-François #2018-01. Ces normes présentes au schéma d'aménagement ont été retirées et la municipalité de Saint-Claude n'a plus l'obligation d'exiger des normes minimales de lotissement plus restrictives en bordure d'une route publique numérotée hors du périmètre d'urbanisation.
- **d'introduire un concept d'assouplissement de certaines normes de lotissement selon certaines conditions;**
- ⇒ Cette modification viendra permettre un assouplissement possible de 25% quant aux normes de lotissement à respecter selon certains critères.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES EAUX ET BERGES DU LAC BOISSONNEAULT : AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENSEMENCEMENT DE DORÉS

L'association des Eaux et Berges du lac Boissonneault procédera à un ensemencement de dorés au lac Boissonneault.

Une somme de 800\$ est versée à l'association pour contribuer à l'ensemencement de poissons.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE CHENIL

Une demande a été déposée pour opérer un chenil au rang 5 dans la zone AFD1 ;

Le conseil a mandaté le service d'urbanisme de la M.R.C du Val-Saint-François pour apporter des modifications pour permettre l'usage de chenil à l'intérieur de la zone.

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU VAL ST-FRANCOIS**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC

**CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-CLAUDE**

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Claude sera, **en 2019**, en vigueur pour son **deuxième** exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes ;

être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;

être déposés à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé ;

*MRC du Val Saint-François
Greffier de l'organisme
3, rue Greenlay sud bureau 101
Greenlay, QC J1S 2J1*

être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;

être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 2003-03 de la MRC du Val Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Claude ce 20^e jour de septembre 2018.

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GEORGES :
ENTENTE D'UTILISATION
GARAGE ET ENTREPOT**



POUR LA SAISON HIVERNALE - DÉNEIGEMENT

La municipalité de Saint-Georges a fait une demande d'utilisation du garage municipal, de l'entrepôt, d'abrasif et autres pour une entente de service de déneigement puisque ces derniers désirent offrir le service sur leur territoire pour la première fois.

Une entente relative à l'établissement de la fourniture du service pour l'utilisation du garage municipal, entrepôt et différents services de déneigement sera conclue sous peu avec la municipalité de Saint-Georges de Windsor.



ACCEPTATION DES TRAVAUX :

RECHARGEMENT RANG 5 ET GRANDE-LIGNE- ACCORD DE PRINCIPE RIRL-2017-668

Les travaux de rechargement d'une portion du rang 5 et du chemin Grande-Ligne, accord de principe RIRL-2017-668 sont complétés. Monsieur Claude Dorval, ingénieur, chargé de projets, WSP firme de consultant, recommande la réception des ouvrages.

Le conseil a accepté la réception des travaux de rechargement par l'entrepreneur J Noël Francoeur Inc. La municipalité de Saint-Claude a respecté les modalités du programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales qui s'appliquent à elle.

Le projet a été réalisé en entier, que celui-ci comporte des coûts de 259 434,60\$.

La municipalité **fait la demande de paiement** afin d'obtenir les versements pour ces travaux tel que stipulé dans l'entente de contribution financière par le gouvernement pour la réalisation d'interventions – projet RIRL-2017-668 pour une somme maximale de 208 926\$.





Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a le plaisir de vous informer qu'il a réalisé, conjointement avec l'Institut du Nouveau Monde (INM), une publication à l'intention des citoyens intitulée :

Vie municipale : comme citoyen, je m'informe et je m'implique, document d'information sur la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122).

https://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/organisation_municipale/democratie_municipale/democratie_municipale_participation_citoyens_pl_122.pdf

En effet, comme vous le savez, cette nouvelle loi a établi une vision renouvelée des relations entre le Québec et les municipalités, en privilégiant notamment une plus grande reddition de comptes aux citoyens plutôt qu'au gouvernement. De plus, elle traduit la volonté d'accroître l'autonomie des municipalités, de lever des entraves à l'exercice de leurs compétences et de renforcer la participation citoyenne à la prise de décision locale.

C'est dans ce contexte que cet outil a été développé pour les citoyens qui désirent mieux comprendre les modifications apportées avec l'adoption de cette loi et le rôle qu'ils sont désormais appelés à jouer auprès de leur municipalité.

POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE !

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, toutes les municipalités de la MRC ont au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement :

À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude!



RECUPERATION DE PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



ÉCOCENTRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

L'Écocentre est ouvert jusqu'au 25 novembre prochain pour récupérer différents matériaux: meubles, matériaux de construction, matériel informatique, plastiques agricoles.

Pour informations: 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 21



Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE OCTOBRE

THÈME: «Rétro» avec Estelle et Rock
QUAND: 13 octobre 2017 à partir de 20h
LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)
COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



GALA FOLKLORIQUE



Dimanche le 28 octobre 2018
Centre Aux Quatre Vents

Inscription: 11h30 à 12h45
Début du programme à 13h00

Musique : Rock Gagnon & cie

Au programme:

violon, accordéon, harmonica et chanson.

Entrée 7 \$ incluant l'inscription

Service de bar et léger goûter.



SOIRÉE DE DANSE NOVEMBRE

THÈME: «Nous on aime la musique country» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 novembre 2018 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

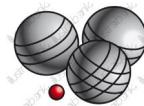
Apportez vos consommations!



Venez vous amuser avec nous, tous les mardis, à 19 heures, à la salle Aux Quatre Vents.

Au programme :

cartes, pétanque atout, dés, grosses poches, etc...



Produits et Services

Service d'arbres Daniel Sage et fils

71 ch. Hamel
819-845-3911

- Émondage
- Taillage de cèdre

- Élagage
- Taillage d'arbre fruitier



Isolation Normand St-Pierre

486, rang 7
819-845-7987

- Isolation / Insonorisation
- Mousse d'uréthane giclée

- Coupe-feu/barrière thermique
- Cellulose et laine soufflée



Garage J.M. Côté & Fils

364, rang 8
819-845-2887 ou
819-571-3085

- Pièce d'auto usagées
- Réparation de véhicules

- Remorquage
- Pose de pare-brise



Excavation Sylvain Plante

339, chemin St-Pierre
450-793-2534 ou
450-793-2535
Excsplante-fils@netco.ca

- Terrassement
- Démolition

- Transport
- Fosses septiques



Municipalité de Saint-Claude

295, route de l'Église
Saint-Claude (Québec) JoB 2No



OFFRE D'EMPLOI

La municipalité requiert les services d'une personne responsable et travaillante pour remplir la fonction de : **Responsable de la patinoire extérieure**

Nombre d'heures de travail : +/- 15h par semaine

Cette personne est responsable de l'entretien, de l'arrosage et du déblaiement de la patinoire extérieure située tout près de la Salle Bonne Entente, 565 Rang 7.

Le salaire (17\$ de l'heure) et les conditions sont établis selon l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité de Saint-Claude, avant le 25 octobre 2018 à :

Madame France Lavertu, directrice générale

Courriel : directrice@st-claude.ca

Tel : 819 845-7795 poste 1

Nous vous remercions de votre intérêt et vous prions de prendre note que seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues.



École Notre-Dame du Sourire



Nous avons 87 élèves cette année dont 16 préscolaires !



Pour la première journée d'école, Marie-Ève et les élèves de maternelle ont eu pour thème de classe Le Mali. Durant cette journée, leur enseignante était déguisée en africaine et les élèves se sont beaucoup amusés.

Christine et Elisabeth

Pour la première journée d'école, toutes les enseignantes étaient déguisées. Josée était déguisée en mexicaine avec un sombrero car son pays était le Mexique. Elle a cuisiné une petite sauce au fromage avec des délicieuses croustilles au maïs, car le thème de l'école est le voyage autour du monde.

Nova et Raphael

Pour la première journée d'école, Janie l'enseignante de 2^e et 3^e année était habillée comme une femme grecque, car le thème de l'école est « voyage autour du monde ». Une des activités prévues était de faire une recette par rapport au thème de la classe. Donc, elle et ses élèves ont fait une sauce tzatziki avec des pitas que tous les élèves de l'école ont délicieusement dégustée.

Antoine et Isaac

Comme vous le savez sûrement, cette année le thème de l'école Notre-Dame-du-Sourire est le *Voyage autour du monde*. De leur côté, le pays de la classe des 3^e et 4^e année était l'Espagne. Pour l'occasion, leur enseignante (Claudia) était déguisée en Señorita. Leur classe a préparé un cocktail de sangria (sans alcool) décoré d'un petit parasol que tous les élèves de l'école ont ensuite pu déguster à leur grand plaisir!

Alexandra et Aurélie

Cette année, le thème de l'école est le voyage autour du monde. Chaque classe a un pays différent. Celui de Marie-Andrée la classe de 5^e et 6^e est l'Égypte. Marie-Andrée était déguisée en Néfertiti. Chaque classe avait une recette différente. Celle de la classe de 5^e et 6^e était le Ful Medames. La recette était faite de salade, de pain, d'haricots et d'oeufs.

Chanel et Evlyn



Nouvelles



CLUB QUAD de la Mrc du VAL-ST-FRANÇOIS
C.P.57, ST-Denis-de-Brompton, QC J0B2P0
819-574-6150



Procurez-vous
votre droit d'accès annuel
Tarif spécial
du 13 octobre au 4 novembre 2018

270\$
220\$ de base
+ 50\$ de frais administratifs

www.fqcq.qc.ca

2019
6 100 001

prix régulier 300\$
250\$ de base
+ 50\$ de frais administratifs

Achats en ligne :

<https://vente.fqcq.qc.ca/login>

Ou en personne à nos points de vente
voir site internet sous l'onglet
« services »

<https://vente.fqcq.qc.ca/login>



Vous pouvez maintenant acheter vos droits d'accès en ligne. Le but de cet outil est de simplifier votre processus d'achat afin de rendre votre expérience plus agréable et plus rapide. Personnalisez votre liste de véhicules et achetez votre droit d'accès en quelques minutes!

⚠ IMPORTANT ⚠ : Tous les droits d'accès achetés à partir d'un compte sont émis au nom et à l'adresse du détenteur du compte. Chaque propriétaire de véhicule hors route doit donc créer son propre compte avant de procéder à l'achat.

Rappel Assemblée Générale Annuelle 2018

Date : 21 octobre 2018 Heure: 9h00-12h00
Lieu : Salle du club Lion, 155, rue Craig à Richmond

Prix de présence et tirage d'un droit d'accès 2018-2019, postes en élections :

Vice-président	Directeur des sentiers secteur Est
Trésorier	Directeur des sentiers secteur Durham Sud
Responsable des activités	Directeur des Agents de surveillance de sentiers.

Bonne nouvelle!!!

Le calendrier de reconstruction du pont Bernier à Brompton va bon train.
Il devait être possible d'y circuler pour la saison d'hiver 2018-2019. C'est vraiment super!

Pour plus de détails sur notre club, nos activités, nos sentiers, visitez notre site internet <http://valst-francois.fqcq.qc.ca/> ou notre page facebook [club quad MRC Val St-François](#)





Nouvelles Service Incendie



Opération Halloween 2018



Encore une fois, les pompiers de votre brigade incendie s'impliquent pour la fête de l'Halloween à Saint-Claude.

Cette année, la distribution des friandises aura lieu **le mercredi 31 octobre dès 16h**

Vos pompiers attendront les enfants à l'angle de la route de l'Église et du 7^{ème} Rang ainsi qu'au coin du chemin St-Pierre et du 8^{ème} Rang (secteur lac Boissonneault).

N'oubliez pas que la sécurité en cette soirée festive est l'affaire de tous.

Les enfants doivent être bien visibles pour les automobilistes et porter une lampe de poche ou un objet réfléchissant.



Merci à tous pour votre collaboration !



SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Du 7 au 13 octobre 2018



Les appareils de chauffage électrique

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les quelques consignes suivantes :

- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet, comme du papier journal, et éloignez tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- Ne pas utiliser de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain.
 - Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - * d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - * d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2018 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2018.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!



Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1

Vaccination contre la grippe

Campagne de vaccination contre la grippe qui aura lieu à partir du 1^{er} novembre.

Prenez rendez-vous à ClicSanté.ca dès le 1^{er} octobre.

Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent appeler dès le 15 octobre au :

- 819 821-5118 (Sherbrooke et les environs)
- 1 877 921-5118 (sans frais - ailleurs dans la région)

*Un message de la santé publique



Deuxième édition du Rallye-Auto Familial le samedi 13 octobre.

Les inscriptions se feront à la salle des Chevaliers au 05 Greenlay sud entre 10 heures et midi.
Une bourse de \$400 sera offert.

Le coût est de \$20 pour le passager / \$15 par passager de 11 ans et plus
ce coût comprend l'inscription et le souper.

L'inscription pour les enfants de 10 ans et moins sera gratuite; le souper n'est pas inclus.

Thème du rallye-auto: La famille au coeur de nos vies.

Danse du mois le vendredi 05 octobre.

Assemblée générale mardi 16 octobre.

Souper du mois le vendredi 19 octobre;

Au menu: timbale de poulet; coût \$15.

Campagne de recrutement.





ENGAGEMENT REMPLACANTE INTERVENANTE EN LOISIRS

Madame Marie-Claude Juneau Poudrier est la nouvelle personne retenue au poste d'intervenante en loisirs pour la durée du congé de maternité de Madame Jennifer Bergeron.

Je me présente,

Marie-Claude, maman d'un petit garçon de 15 mois, que j'aime le plus au monde.

Entraîneuse privée et professeure de cours de groupe, j'ai à cœur le plaisir, les loisirs, l'entraînement et la sécurité des jeunes et des moins jeunes.

Je suis enchantée de faire partie de l'équipe de la municipalité de Saint-Claude

Moi et Jennifer travaillons relativement de la même façon, je suis facile d'approche et toujours à l'écoute. J'essaie de répondre au meilleur de mes connaissances aux questions ou interrogations.

J'aime donner de mon temps et de mon énergie pour organiser les meilleures activités possibles.

Je suis débrouillarde et polyvalente, j'essaie de me donner à 100% dans tout les aspects de ma vie. Je suis très excitée de prendre part aux événements au sein de votre belle communauté.

N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Au plaisir de vous rencontrer

Marie-Claude Juneau Poudrier

Intervenante en loisirs

Tél : 819-845-7795 poste 3





SOIRÉE HALLOWEEN!

Le 27 octobre à 19h
Centre aux Quatre Vents
563, rang 7

Venez déguiser; prix de présence pour les gens déguisés et soirée dansante au son de Pat Gélinas!

2\$: 12 ans et moins
5\$: 13 ans et plus

Tous les profits iront à l'école
Notre-Dame du Sourire

Vente de boisson sur place
Pour informations : Annick, 819-200-6641
Cell : 819-845-5523

